

2 FORUM



**COURRIER
DES LECTEURS**

TRANSPORTS PUBLICS

Collectivisme pendulaire

Les travailleurs pendulaires domiciliés dans les villes et les villages de La Côte éprouvent de plus en plus de peine à se rendre à leur lieu d'activité. Les gens, qui sont venus s'installer sur La Côte pour des raisons de bien-être mais aussi économique (prix des terrains), sont confrontés tous les jours aux problèmes d'accès à l'autoroute, à l'insuffisance des places de parc dans les gares. Il en résulte une perte de temps, d'énergie de santé, et une pollution accrue. Les projets immobiliers qui s'ajoutent les uns aux autres amplifient le phénomène. Il est temps de repenser le problème de façon globale. Il faut cesser les «mesurettes» qui consistent à ajouter une voie de plus à l'autoroute qui débouchera sur un bouchon entonnoir à l'entrée

lence atteigne ce niveau parmi une population médusée. Lausanne, cette paysanne qui a fait ses humanités, dit-on, n'a rien vu venir. Ses élus et les médias, tels les singes de la fable étaient aveugles, sourds et muets depuis le début de cette dérive collective, occupés qu'ils étaient à gérer l'abondance économique d'une génération particulièrement gâtée.

Lausanne la studieuse se regardait dans le miroir du Léman, ignorant l'apparition de virus omniprésents à tous les niveaux de la société, dopés qu'ils étaient par la période de vaches grasses (...). Dès lors il était pathétique de constater le fossé grandissant entre le sens commun et les arguties fumeuses des politiques. Même les «criminologues» tellement experts réussissaient à se perdre dans leurs propres statistiques.

La vague d'incivilités en fait allait de pair avec ces boss du SMI et ces as de la finance qui s'emparaient impunément, malgré des amendes colossales réglées par leurs compagnies sans broncher.

Pourquoi dès lors le personnel politique tiendrait-il ses promesses, l'essentiel n'est-il pas de durer et de s'arranger une retraite confortable? Pour ce faire rien de tel

qu'une bonne communication avec des consultants «com» payés par le contribuable pour vanter ses mérites Et ça perdure en toute impunité sans base légale ni démocratique... Vous avez dit voyous?

L'exemple français est un modèle du genre avec ses Mitterandies, Chiraquies et autres Sarkozies... notablement dévoyées. N'est-ce pas M.Cahuzac!

Pour conclure avec le sourire on peut s'accrocher hilare à une «vérité» fondamentale: pour soigner un malade il vaut mieux que le médecin soit en bonne santé!

Jean-Paul Steimer
(Crans)

NYON

Dealers, se donner les moyens d'agir

On peut discuter d'une dépénalisation hypothétique du cannabis dans notre pays mais ce débat prendra encore des années pour aboutir. Nos citoyens attendent de leurs autorités locales des mesures concrètes à court terme pour endiguer la croissance des activités de deal et le développement de zones de non droit propices aux dé-

bordements de tous genres.

L'engagement de nouveaux policiers, bien que louable, n'est pas suffisant. Encore faut-il leur donner les moyens de pouvoir intervenir efficacement. Le Conseil communal de Nyon, sous l'impulsion d'une motion de votre serviteur et de Bernadette Nelissen, a clairement exprimé sa volonté de modifier cette année encore le règlement de police de Nyon- qui compte plus de 20 ans d'âge! - et d'y introduire la possibilité de limiter l'accès et /ou l'usage de l'espace public à des contrevenants.

Ces mesures ne régleront pas les problèmes liés à la consommation de drogues ou d'alcool mais elles contribueront, avec la mise sur pied d'une patrouille canine locale, à donner à la police les moyens de perturber, voire de mettre sous les verrous les acteurs principaux qui sévissent en quasi-impunité dans nos parcs et promenades publiques à toute heure du jour ou de la nuit.

Rappelons-nous l'adage qui définit la politique comme l'art de rendre possible ce qui est nécessaire!

Laurent Miéville, conseiller
communal vert/libéral
de Nyon

VISITE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Manque de savoir vivre

Les déclarations du porte-parole du Conseil fédéral, André Simonazzi, retranscrites dans l'article cité en titre, dans l'édition du journal «La Côte» vendredi 19 avril 2013 ajoutent l'insulte à l'erreur.

En effet, si une faute de protocole est commise, et cela peut arriver, on s'excuse et on répare discrètement.

Pourquoi insister lourdement

au risque de vexer ceux qui s'engagent pour le bien commun avec des mots blessants, je cite: «... le but (de cette visite de courtoisie à la rencontre de la population) n'est pas de faire mousser les personnalités locales qu'elles quelles soient... les conseillers fédéraux sont chez eux au Château de Prangins qui appartient à la Confédération...»

J'ai bien pris note, M. le porte-parole du CF. Je resterai donc chez moi mercredi (ndlr, le courrier nous a été adressé dimanche dernier).

Raymonde Schoch,
syndique de Commugny



La Municipalité de Prangins, pas rancunière, a offert une caricature, signée Pécut, au Conseil fédéral mercredi. AUDREY PIGUET